

Questions orales

● (1420)

Étant donné que ces remboursements découlent du budget d'octobre 1981 qu'avait proposé le ministre des Finances qui ne l'est plus, comment l'actuel ministre peut-il expliquer que les remboursements d'impôt pour 1981 aient été envoyés, si les remboursements dont il est question découlent du même budget, du même projet de loi? Comment explique-t-il que tous ces chèques pour 1981 aient été expédiés, alors que pour 1982 on n'a pas encore commencé.

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Madame le Président, le député oublie que les formulaires d'impôt que nous avons émis cette année ont été établis selon les dispositions contenues dans le projet de loi C-139 qui est présentement à l'étude, de telle sorte que les formulaires qui auront été remplis contiendront des dispositions permettant à certains contribuables d'obtenir d'importants rabais d'impôt, et ce conformément à ce qui est stipulé dans ce projet de loi. Nous devons donc attendre, pour satisfaire à la pratique, que ce projet de loi soit adopté avant d'émettre quelque chèque que ce soit.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE**LE PIPE-LINE DU LAC DIEFENBAKER—L'OFFRE DE L'ACIÉRIE IPSCO**

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il n'ignore sans doute pas qu'à la fin de la semaine dernière, l'aciérie Ipsco, de la Saskatchewan, a annoncé qu'elle fermerait ses portes pendant une période indéterminée, laissant sans emploi près de 1,200 travailleurs. Sans doute n'ignore-t-il pas non plus qu'elle a offert de fournir, pour la somme de 100 millions de dollars, l'acier qui servira à construire le pipe-line du lac Diefenbaker. Voici ma question: premièrement, le gouvernement de la Saskatchewan a-t-il demandé officiellement au gouvernement fédéral de contribuer au financement du pipe-line du lac Diefenbaker? Deuxièmement, par la même occasion, peut-il nous dire si son gouvernement a décidé ou non de financer une partie du projet et, dans l'affirmative, quelle somme il va y affecter?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne peux pas répondre à cela. Je dois voir si le gouvernement a reçu une demande en ce sens et comment nous y répondrons. Néanmoins, je constate avec plaisir que le député de Yorkton-Melville prend conscience de l'utilité de construire un pipe-line là-bas. Quand nous avons donné le feu vert pour la construction du premier tronçon, de façon que l'usine puisse tourner, je me souviens que le député et son parti s'y sont opposés farouchement. Il constate à présent son erreur. Malheureusement, c'est un peu tard.

M. Nystrom: Le premier ministre pourra peut-être nous expliquer ce qu'il est finalement advenu de ce pipe-line, madame le Président?

LA SOUMISSION D'IPSCO POUR LA CONSTRUCTION DE WAGONS COUVERTS

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, pour ce qui est du soutien à l'industrie de l'Ouest, je vais plutôt demander au ministre des Transports de répondre à ma question, dans l'espoir qu'il pourra me répondre. Je lui rappelle qu'au cours de la campagne électorale de 1980, son parti a promis de favoriser l'implantation d'industries dans notre région. Il n'ignore pas non plus qu'Ipsco a annoncé qu'elle soumissionnerait pour la première fois pour la construction de wagons couverts. Le ministre va-t-il tenir la promesse faite en 1980 en s'engageant à utiliser l'argent du Fonds du développement de l'Ouest pour aider Ipsco à faire une soumission concurrentielle par rapport à celles des entreprises de l'Est?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, j'ai écrit une lettre à ce sujet récemment et j'ai veillé à ce qu'Ipsco puisse soumissionner pour les wagons couverts, donc pas de problème. Si cette entreprise veut profiter des 75 millions de dollars réservés à l'expansion économique, c'est le ministre de l'Industrie et du Commerce qui administre ce programme dont toutes les entreprises de l'Ouest pourront bénéficier. Ipsco pourra se mettre sur les rangs et faire des propositions intéressantes.

LE FINANCEMENT DU PROJET DE PIPE-LINE VERS L'ÎLE DE VANCOUVER

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Le premier ministre est sans doute également au courant que des travailleurs d'Ipsco à Port Moody (Colombie-Britannique) sont en chômage, en partie à cause de l'interruption des travaux du pipe-line de l'Alaska. Il doit aussi savoir qu'il a reçu une demande de fonds du gouvernement de la Colombie-Britannique pour la construction d'un pipe-line vers l'île de Vancouver. Le premier ministre me concèdera-t-il qu'il y aurait lieu de répondre aux besoins du pays avant ceux des pays étrangers, et serait-il prêt à s'engager immédiatement à ce que le gouvernement fédéral participe au financement du pipe-line vers l'île de Vancouver de façon à donner du travail aux ouvriers d'Ipsco?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, la question est un peu vague. Je ne suis pas sûr si le député veut que nous prenions une part d'intérêt dans ce pipe-line ou simplement que nous remettons l'argent à la province. D'après son signe de tête, il veut que nous fournissions les fonds, madame le Président. Eh bien, je crois que sa province est en partie responsable du chômage.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE**L'ACCROISSEMENT PROJETÉ DU NOMBRE DE GESTIONNAIRES**

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Pourrait-il expliquer à la Chambre pourquoi le gouvernement a besoin cette année de 78.3 p. 100 de plus de gestionnaires dans ses onze principaux ministères qu'il y a un an?